

# PRÉMÉLANGE TILMOVET

UTILISER SEULEMENT DANS LES MOULÉES POUR LES PORCS.  
DOIT ÊTRE MÊLÉ SOIGNEUSEMENT AUX ALIMENTS AVANT USAGE.

Pour usage  
vétérinaire  
seulement  
Contenu net: 5 et 10 kg  
DIN: 02349507

Prémélange médicamenteux pour les **porcs**

INGRÉDIENT ACTIF: Chaque sac contient 200 g de tilmicosine (sous forme de phosphate de tilmicosine) par kilogramme.



## INDICATIONS:

### Indication 1:

Pour aider à réduire la gravité de la maladie respiratoire du porc associée à *Actinobacillus pleuropneumoniae* et *Pasteurella multocida* lorsqu'administré aux porcs environ 7 jours avant l'éclosion anticipée de la maladie.

### Dosage et administration:

- Commencer à alimenter les animaux avec la moulée médicamenteuse (200 g d'activité tilmicosine par tonne ou 1000 kg d'aliment complet) environ 7 jours avant l'éclosion anticipée de la maladie et poursuivre pendant 21 jours sans interruption et à l'exclusion de tout autre aliment.
- Incorporer soigneusement 1,0 kg de prémélange TILMOVET à 999 kg d'aliment pour porc non-médicamenteux (fournit 200 g d'activité tilmicosine par tonne (1 000 kg) d'aliment complet).

### Indication 2:

Pour aider à réduire la gravité de la polysérosite et de l'arthrite porcines associées à *Haemophilus parasuis* (Maladie de Glasser) lorsqu'administré aux porcs environ 7 jours avant l'éclosion anticipée de la maladie.

### Dosage et administration:

- Commencer à alimenter les animaux avec la moulée médicamenteuse (400 g d'activité tilmicosine par tonne ou 1 000 kg d'aliment complet) environ 7 jours avant l'éclosion anticipée de la maladie et poursuivre pendant 21 jours sans interruption et à l'exclusion de tout autre aliment.
- Incorporer soigneusement 2,0 kg de prémélange TILMOVET à 998 kg d'aliment pour porc non médicamenteux (fournit 400 g d'activité tilmicosine par tonne (1 000 kg) d'aliment complet).

## CONTRE-INDICATIONS:

- 1) Ne pas administrer aux animaux démontrant une hypersensibilité à la tilmicosine.
- 2) La tilmicosine est reconnue comme étant toxique chez les chevaux. Ne pas permettre aux chevaux ou autres équidés accès aux aliments contenant de la tilmicosine.

## PRÉCAUTIONS:

- 1) Ne pas incorporer aux aliments (supplément, concentré, aliment complet) renfermant de la bentonite. La présence de ce composé dans les aliments peut affecter l'efficacité de la tilmicosine.
- 2) L'innocuité de la tilmicosine n'a pas été établie chez les verrats destinés à la reproduction.

## MISES EN GARDE:

- 1) Les porcs traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 14 jours après le dernier traitement avec ce médicament.
- 2) Porter des vêtements protecteurs, des gants étanches et un masque antipoussière pour incorporer et manipuler le prémélange TILMOVET. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- 3) Garder hors de la portée des enfants.
- 4) Pour signaler un effet indésirable chez des utilisateurs ou pour obtenir de l'information sur la sécurité au travail, faites le 1-800-265-1763.

## ENTREPOSAGE:

Entreposer dans l'emballage original, n'entreposer pas à une température de plus de 30°C, protéger du gel.  
Stabilité après première ouverture: 3 mois.

## Présentation:

Le prémélange Tilmovet® est fourni en sacs en papier de 5 et 10 kg.

FABRIQUÉ PAR: HUVEPHARMA AD, 33, James Boucher Blvd., Sofia 1407, Bulgaria  
DISTRIBUÉ PAR: Bio Agri Mix LP, 11 Ellens Street, PO Box 399, Mitchell, ON, N0K 1N0.  
[www.bioagrimix.com](http://www.bioagrimix.com)

